

Nous sommes amis des forêts anciennes - Déclaration à l'intention des communes, des villes, des cantons, des paroisses, des écoles et des entreprises

Les forêts primaires sont de précieux trésors. Elles sont indispensables à la biodiversité et à l'équilibre climatique de la planète. Nous adhérons donc à l'action «foretsanciennes.ch» d'Ecopaper et nous engageons pour la protection des dernières forêts primaires. Nous assumons ainsi notre rôle d'exemple au niveau du public.

Nous nous engageons

Respecter les forêts anciennes signifie renoncer au bois et aux produits issus du bois provenant de pillages. En lieu et place, on peut employer du bois provenant de Suisse ou des pays limitrophes et/ou du bois certifié FSC. En outre, dans la mesure du possible, la préférence doit être donnée au papier recyclé. Nous avons fait suivre une fiche technique correspondante pour le bois et le papier aux services compétents dans notre canton, notre commune, notre paroisse, notre école ou notre entreprise pour information et mise en œuvre. Nous nous engageons à satisfaire les critères de l'action «foretsanciennes.ch» après une période transitoire de deux ans au maximum.

Commune, ville, canton, paroisse, école ou entreprise:

Interlocuteur: _____

Adresse: _____

NPA/lieu: _____

Tél./télécopie: _____

Courriel: _____

La déclaration doit être signée par un/une fondé/e de pouvoir du canton, de la ville, de la commune, de la paroisse, de l'école ou de l'entreprise.

Lieu et date: _____

Signature: _____

Sceau:

Veuillez renvoyer la déclaration signée par courrier ou courriel à:

Ecopaper, Postfach 817, 3000 Bern 8, T 031 313 34 50, courriel: info@ecopaper.ch